

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — " 6 " 11 " 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et Co, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
CAHORS	CAHORS							
11 h. 16 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 15 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 45 ^m matin.	9 h. 16 ^m matin.	11 h. 42 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h. » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 20 ^m soir.	8 h. 8 ^m soir.	5 » 52 ^m soir.	4 » 39 ^m »
10 h 24 »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	—	—	11 » 7 » »	2 » 48 soir.

Train de marchandises facultatif : (Départ de Cahors — 5 h. «^m matin.
Arrivé à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : (Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, 28 Octobre.

On dit que M. Dufaure se propose de reprendre hautement la direction du centre gauche et de redescendre dans l'arène pour en défendre les principes.

La rentrée en scène du centre gauche et du vétéran de nos Assemblées parlementaires est un fait important. La presse entière s'en occupe et cet effort du parti modéré mérite, en effet, d'attirer l'attention.

Nous applaudissons, pour notre compte, à cette résolution de M. Dufaure. Jamais le moment ne fut plus opportun. Le centre gauche va reconquérir une influence d'autant plus grande qu'il a donné des preuves plus longues et plus sincères de son adhésion à la République.

L'alliance plus ou moins intime que M. de Bismark cherche à établir entre l'Allemagne et l'Autriche, continue à occuper la presse étrangère et les organes français consacrent aussi de temps à la question des rapports de la France avec les Etats de l'Europe, des études qui ne sont pas toujours inspirées par le patriotisme et la bonne foi, encore moins par le sentiment des besoins et des devoirs de la société nouvelle, sortie de la crise terrible de 1870-1871. Chose curieuse! ce sont les journaux étrangers qui comprennent le mieux la situation nouvelle que les événements et des malheurs plus ou moins cherchés, plus ou moins mérités, ont faite à notre pays dans la crise générale qui semble se préparer et à laquelle plusieurs journaux de Berlin consacrent aujourd'hui même des articles dont je veux vous dire un mot.

Un organe libéral de Berlin, qui prévoit que la guerre pourrait sortir du traité que M. de Bismark est allé conclure à Vienne, se pose les questions suivantes : « Qu'est-ce qu'une guerre contre la Russie pourrait nous rapporter, même en cas de succès? »

De nouveaux milliards? Mais nous avons trouvé un cheveu dans cette masse d'or (sic) et la Russie n'est pas, du reste, un pays à fournir des milliards dans les mêmes proportions que la France.

De nouvelles annexions? mais nous ne tenons pas à faire de nouvelles acquisitions de territoire, et les provinces de la Baltique, avec leur mince couche de nobles parlant allemand et leur population est honnête et lithuanienne tout à fait anti-allemande, ne sont certainement pas une proie bien tentante pour un Empire qui est déjà forcé d'assimiler tant de populations hétérogènes.

Une feuille à tendances démocratiques, le *Volkzeitung* croit aussi que nous entrons dans une nouvelle ère diplomatique d'où doit sortir une guerre européenne et que l'alliance allemande n'a été conclue qu'en prévision d'une crise générale. La feuille indépendante approuve l'Allemagne de vouloir se débarrasser de la tutelle de la Russie, mais regrette d'un autre côté que l'on n'ait pas fait à Berlin la moindre tentative pour se réconcilier « d'une manière durable » avec la France. Le *Volkzeitung* insis-

tant sur ce sujet, voit dans l'amitié de la Russie un obstacle pour le développement du rôle de l'Allemagne au sein de la civilisation et ajoute : « Si nous avons rompu définitivement avec ces traditions, ce serait certainement un grand profit pour nous, mais nous ne jouirons pas de ce profit à notre aise, tant que nous ne serons pas réconciliés avec la France, car nous voyons dans la réconciliation de l'Allemagne avec ce pays la condition *sine qua non* du progrès et de la prospérité de la grande famille européenne ».

REVUE DES JOURNAUX

On lit dans le *Moniteur universel* :

« La visite que le duc d'Aumale a faite au président de la république et dont certains journaux ont dénaturé le but, date de quelque jours déjà. Comme ses collègues les inspecteurs généraux des corps d'armée, le duc d'Aumale est allé rendre compte au chef de l'état de sa récente tournée.

« Il est remarquable que les observations présentées à M. Grévy sur le sentiment de l'armée, en présence de ce qui se passe, lui ont été faites par son frère le général Grévy et par le général de Galliffet. »

D'autre part, on lit dans le *Soleil* :

« On a beaucoup parlé d'une démarche qui aurait été faite, il y a peu de jours, par un officier-général auprès de M. le président de la république pour lui signaler le mauvais effet produit sur l'armée par la rentrée en scène du parti de la Commune.

« Nous croyons savoir que l'auteur de cette démarche qui a fait beaucoup d'impression sur M. Grévy, est M. le général Appert.

« Les opinions du général Appert, ainsi que ses relations, était républicaines, son initiative n'en a que plus de portée. »

On lit dans la *Gazette de France* :

« Il est incontestable que le procès de la *Marseillaise* a donné un chef de prolétariat militant. Le citoyen Humbert a surgi, à peine débarqué de Nomméa sur la scène politique, et s'est placé au premier rang du personnel de la démocratie.

« Le talent de parole qu'il a montré, la cranerie de ses revendications le désignent tout naturellement aux hommes d'action de la république progressive. D'emblée il a dépassé M. Gambetta et éclipsé M. Clémenceau.

« Tout dans sa manière d'être montre qu'il comprend le rôle qu'il sera appelé à jouer. A mi-côte de cette monté aride que gravit la révolution, et qui a usé tant de chevaux de renforts, il va relayer l'attelage fourbu de l'opportunisme et du Radicalisme satisfait.

« C'est Camille Desmoulin, s'écrie la *France*, dans son admiration pour le conseiller de Javel!

« Nous ne savons pas si c'est Camille Desmoulin! Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est quelqu'un et qu'il est fâcheux pour tout le monde que le prolétariat militant, si redoutable par son audace, ait trouvé un chef hardi et éloquent qui revient de Nomméa, non de Saint-Sébastien, et se jette dans la mêlée en criant : « en avant! sans paraître se soucier des coups qu'il y pourra recevoir.

« Lorsqu'on songe que les ministres ont exigé des chambres un blanc-seing pour faire un choix pareil, on serait tenté de croire que c'est à dessein que l'on a ramené Humbert des bagnes, si l'on ne savait que les hommes qui dirigent les affaires de la république des 363 sont doués d'une incomparable incapacité. »

INFORMATIONS

Le conseil municipal de Reims, sur la proposition de M. Thomas, député, a voté la suppression des écoles communales congréganistes, malgré le rapport de la commission nommée pour examiner cette proposition qui concluait au rejet. La transformation des écoles congréganistes en écoles laïques grèvera les finances de la ville d'une charge nouvelle de 80,000 francs, au moins. Les Frères sont établis à Reims depuis deux cents ans.

La municipalité d'Orléans a établi récemment dans le quartier ouest de la ville une école laïque qui coûtera annuellement plus de dix mille francs et qui n'a pas encore vingt-cinq élèves.

Le *Journal du Cher*, organe bonapartiste, a reçu le communiqué suivant :

Le *Journal du Cher*, dans son numéro du 14 octobre courant, prétend qu'un yacht de plaisance appartenant à M. Léon Say, ministre des finances, a parcouru tout le canal de Berry dans sa traversée du département du Cher, et que cette promenade a eu pour effet de ralentir et peut-être même d'entraver la marche de nos bateaux de transport. M. le ministre des finances n'a pas de yacht; de plus, il n'a pas été dans le Berry. Il ne mérite donc en aucune façon, ni directement ni indirectement, le reproche qui lui est adressé par le *Journal du Cher*. M. le gérant du *Journal du Cher* est invité à insérer le présent communiqué dans le plus prochain numéro du journal.

Bourges, le 20 octobre 1879.

Le préfet du Cher,
A. LABORDERE.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Le *Journal Officiel*, parlant de l'origine du chasselas de Fontainebleau, a publié ce qui suit :

Un jour du mois de juillet 1599, Henri IV, visitant le parc de Fontainebleau, se plaignait au jardinier de ce que les parterres étaient peu fleuris. « Sire, répondit celui-ci, je ne puis rien faire venir dans ces terrains. — Sûmes-y des Gascons, dit le roi en regardant le duc d'Épernon qui était à côté de lui, ils poussent partout! — La vigne du Béarn dont le jus donne tant d'esprit aux Gascons pousserait bien mieux encore, répondit d'Épernon. C'est une idée », s'écria Henri IV qui ordonna au jardinier d'y planter quelques cepes de Jurançon. Telle est l'origine de cet excellent raisin qu'on désigne sous le nom de chasselas de Fontainebleau.

Le parc de cette résidence est au-dessous du parterre. On y descend par deux rampes au centre desquelles est un château d'eau nommé les Cascades. De longs murs bornent le parc au nord, et le long de ces murs est une immense treille dite treille du Roi. C'est la treille qui descend des cepes d'Henri IV; c'est le berceau du chasselas.

Heureusement ces lignes ne se trouvent pas à la *partie officielle*. Il n'y a rien de moins officiel, en effet, que le récit qu'on vient de lire. Ce n'est pas du Jurançon, mais de Cahors, que sont venus les premiers cepes de Fontainebleau, et ce n'est pas à Henri IV, mais bien à François 1^{er}, qu'ils furent adressés par les consuls et les élus de Cahors, qui administraient la ville. Du reste, il faut ajouter que Henri IV est bien l'auteur de ce mot : « Les Gascons poussent partout. »

Un inspecteur général des finances, en tournée à Cahors, est mort subitement à l'hôtel des Ambassadeurs, pendant son repas.

Voici la liste des régiments qui recevront les volontaires d'un an des départements.

Cavalerie.

- 11^e régiment de dragons, à Montauban.
- 14^e — de chasseurs, à Auch.
- 23^e — d'artillerie, à Toulouse.
- 17^e Escadron du train des équipages militaires, à Toulouse.

Infanterie.

- 2^e régiment du génie, à Montpellier.
- 7^e — d'infanterie, à Cahors.
- 9^e — — à Agen.
- 11^e — — à Montauban.
- 20^e — — à Montauban.
- 59^e — — à Toulouse.
- 58^e — — à Auch.
- 126^e — — à Pamiers.
- 143^e — — à Toulouse.

On annonce que les militaires de la 2^e portion de la classe de 1877, qui se trouvent actuellement sous les drapeaux, seront, très probablement, renvoyés dans leurs foyers dans les premiers jours du mois de novembre prochain.

LE PHYLLOXERA

Un journal a annoncé, il y a quelques jours, que partout où les propriétaires de vignobles atteints par le phylloxera, voudraient se constituer en syndicat, le gouvernement ferait à ses frais traiter les vignes malades par le sulfure de carbone. Cette nouvelle ainsi présentée, n'est pas exacte. Il importe de rétablir les faits sous leur vrai jour, afin d'éclairer les intéressés.

Un décret du 26 octobre 1878, formant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 15 juillet de la même année sur le phylloxera et le doryphera, portait à l'article 7 :

« Lorsque dans les départements envahis, des fonds ont été votés par un conseil général ou un conseil municipal pour aider les propriétaires qui traitent leurs vignes suivant l'un des modes approuvés par la commission supérieure du phylloxera, le préfet adresse au ministre de l'agriculture et du commerce une ampliation certifiée des délibérations du Conseil général ou du conseil municipal. Le ministre conformément à l'article 5 de la loi du 15 juillet 1878, accorde une subvention égale aux sommes régulièrement votées. »

La loi du 18 juillet ne produisit pas les résultats qu'on en attendait. Elle n'imposait le doublement des subventions par l'Etat que lorsque les subsides avaient été votés par les conseils généraux ou les conseils municipaux. Le ministre actuel de l'agriculture et du commerce, M. Tirard, a cru qu'il fallait aller plus loin et, sur sa proposition, le Parlement modifia par la loi du 2 août 1879, la loi du 15 juillet 1878.

Cette nouvelle loi, par son article 5, autorisait le ministre à encourager les efforts individuels ainsi que l'initiative privée qui se manifestait sous la forme de syndicats temporaires. Voici la teneur de cet article.

« Lorsque des propriétaires, en vue de la

destruction du phylloxera sur leur territoire, se seront organisés en associations syndicales temporaires approuvées par l'autorité administrative, ils pourront recevoir, sur l'avis conforme de la section permanente de la commission supérieure du phylloxera, une subvention de l'Etat. Cette subvention ne pourra, dans aucun cas dépasser la somme votée par le syndicat pour le traitement des vignes phylloxérées.

» Pourront également être subventionnés par l'Etat sous les conditions et dans les proportions fixées par le paragraphe précédent, les associations syndicales temporaires approuvées par l'autorité administrative et constituées en vue de la recherche du phylloxera dans les contrées indemnes ou partiellement atteintes.

Conséquemment, le gouvernement, dans aucun cas, ne peut faire à lui seul les frais du traitement des vignes phylloxérées; il est seulement appelé à en supporter une partie dont la loi fixe le maximum à une somme égale à la somme votée par le syndicat. Le ministre l'a, du reste, fort clairement exposé dans le passage ci-dessous de sa circulaire aux préfets en date du 20 août 1879 :

« C'est à vous, M. le préfet, qu'il appartient d'autoriser les syndicats et vous devrez, avant de prendre les arrêtés qui leur donneront l'existence, examiner avec la plus scrupuleuse attention s'ils constituent une association véritable ayant pour objet réel et unique la défense d'un vignoble. Sans doute, l'Etat est disposé à s'imposer de nouveaux sacrifices qui sous cette forme d'encouragement peuvent s'élever à un chiffre considérable; mais il importe que les prescriptions de la loi soient fidèlement observées, et que des propriétaires de vignobles étendus recrutant fictivement quelques petits vigneron voisins ne puissent de cette façon éluder la loi en obtenant une subvention qui, en fait, leur profiterait presque à eux seuls.

» Je vous ferai observer également que les subventions de l'Etat peuvent aller jusqu'à égaler la somme votée par les syndicats.

» La loi a fixé à un maximum qui ne sera atteint qu'autant que les demandes des syndicats ne dépasseront pas la somme prévue chaque année au budget de mon administration pour les dépenses de cette nature.

» Les traitements culturaux appliqués pour la reconstitution des vignes phylloxérées ayant généralement lieu l'hiver, vous devrez, M. le préfet, me faire parvenir, avant le mois de novembre de chaque année, les demandes des syndicats qui se seraient formés dans votre département, avec votre avis sur la suite à leur donner, afin que je puisse faire préparer la répartition des fonds qui seront mis à leur disposition ».

Le ministre de l'Intérieur vient d'adresser la circulaire suivante aux préfets :

M. le Préfet.

L'article 11 de la loi du 21 mai 1836, vous confie la mission de nommer les agents du service vicinal; mais, en ce qui concerne les agents-voyers en chef, il a toujours été entendu que les préfets ne devaient user de leurs pouvoirs que sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Cette pratique se justifie par l'importance toujours croissante du service vicinal et par le concours financier que ce dernier reçoit de l'Etat sous des formes diverses. Toutefois, en l'absence d'instructions formelles il est arrivé que des changements ont eu lieu sans que j'aie été préalablement consulté ni même informé. Il en est résulté des inconvénients et des difficultés dont il importe de prévenir le retour. Vous ne devrez donc désormais prononcer la mise à la retraite ou la révocation des agents-voyers en chef et procéder à la nomination de leurs successeurs qu'après m'en avoir référé et avoir soumis vos choix à mon approbation; vous devrez également m'adresser copie des arrêtés que vous aurez pris en ce qui concerne les agents-voyers de l'arrondissement. Enfin dans les départements où le service vicinal est confié aux ingénieurs des ponts et chaussées nommés par le ministre des travaux publics, vous aurez à me tenir exactement au courant de toutes les mutations qui auront lieu dans ce personnel. Je vous prie de m'accuser réception de la présente

circulaire. Recevez, etc. Le ministre de l'intérieur et des cultes.

CH. LEPÈRE.

Mort dans une cuve.

Dimanche matin, le sieur Arbouys, maître du café Ferran, sur les Fossés, étant descendu à la cave a été trouvé gisant au fond d'une cuve d'où on l'a retiré asphyxié.

Les soins pressés de quantité de personnes et de plusieurs médecins n'ont pu le rappeler à la vie. Le malheureux a payé cher l'imprudence d'être descendu dans sa cuve, aux très bords élevés, où fermentaient depuis deux jours 4 barriques de vendange.

Tout le monde sait, parmi nos viticulteurs que le gaz qui se dégage de la cuvaision est irrespirable; et cependant combien de personnes affrontent follement un danger certain et descendent dans la cuve, sous prétexte que quelques barriques seulement fermentent au fond; c'est alors que le danger est plus grand, puisque l'atmosphère d'acide carbonique est plus haute et plus lourde.

Sur ce genre d'accidents, voici quelques notions à la portée de tous; quelques conseils pour les premiers soins à donner: notions et conseils qui tirent une double actualité, et de la fatale imprudence du sieur Arbouys et du temps de la cuvaision qui dure encore :

De la vendange en fermentation se dégage, entre autres produits, du gaz acide carbonique, lequel doué d'une pesanteur spécifique plus grande que celle de l'air, déplace ce dernier jusqu'au niveau des bords de la cuve. Dans les caves en sous-sol, l'acide carbonique qui coule en quelque sorte des bords de la cuve, constitue même une atmosphère irrespirable jusqu'au niveau où il rencontre une issue, et jusqu'à ce qu'il se combine avec les corps qui l'environnent. Fréquemment une cuve vide à côté d'une cuve en fermentation s'emplit d'acide carbonique.

Une sensation subite de suffocation, et un picotement dans les narines, rappellent heureusement à la prudence, lorsqu'on engage sa tête dans un pareil milieu; mais l'épreuve qui prévient tout danger, est celle de la chandelle: tout milieu où elle s'éteint est irrespirable. D'ailleurs le danger est d'autant plus grand que les accidents sont très rapides. En effet, il suffit de quelques violentes inspirations à la recherche d'un air absent, et tout l'air contenu dans le poumon est remplacé par l'acide carbonique plus pesant que lui, et c'en est fait de l'imprudent.

Alors l'acide carbonique contenu dans les capillaires du poumon ne s'osmose plus ou s'osmose faiblement vers l'acide carbonique contenu dans les alvéoles pulmonaires; en d'autres termes, il ne peut plus y avoir échange de l'acide carbonique du sang contre l'oxygène absent des alvéoles; d'un autre côté l'oxygène introduit dans le sang par les respirations antérieures à l'accident est promptement consommé, surtout chez les mammifères; l'acide carbonique produit de cette consommation s'ajoute à celui déjà existant, et tout le sang artériel précédemment chargé d'oxygène, se change en sang veineux c'est-à-dire sang chargé d'acide carbonique.

Or le sang veineux étant impropre à entretenir la régularité des fonctions nerveuses, tous les organes des sens se troublent; on ressent des tintements d'oreilles, des troubles de la vue, des tournoisements de tête, un engourdissement général. Il y a incoordination des mouvements, le cœur surtout est troublé dans son action; le rythme et l'énergie de ses mouvements s'altèrent, la circulation capillaire s'embarrasse — la circulation capillaire des poumons surtout.

Ces divers phénomènes réagissant les uns sur les autres sont tour à tour cause et effet du redoublement des accidents; le cœur cesse de battre peu à peu.

Tel est le tableau sommaire de l'asphyxie carbonique; mais on s'est demandé si l'acide carbonique de la cuvaision n'est pas un poison comme sont le gaz d'éclairage, l'oxyde de carbone, l'acide sulphydrique et quelques autres gaz en d'autres termes, si, à son action mécanique d'empêcher l'air d'arriver au poumon par son poids spécifique, il n'ajoute point une action délétère sur le cerveau, le cœur, etc. C'est une question controversée, mais que les expérimentateurs les plus récents résolvent par la négative. Ils s'appuient sur ce fait que l'acide carbonique

du sang a peu ou point de tendance à s'osmover vers l'acide carbonique des alvéoles pulmonaires — ce que les expériences démontrent — et que dès lors celui-ci ne peut pas s'osmover vers celui du sang; n'étant pas absorbé, il n'agit point comme les poisons précités; l'absence d'oxygène dans le sang serait ici la cause des désordres.

Dans certaines anomalies cardiaques (persistance du trou de Botal), l'excès d'acide carbonique dans le sang artériel en présence de l'oxygène ne détermine aucun symptôme d'empoisonnement, tandis qu'en l'absence d'oxygène l'accumulation de l'acide carbonique dans le sang amène l'asphyxie. Quoiqu'il en soit de ces questions, surtout intéressantes pour les physiologistes, la meilleure idée peut-être qu'on puisse se faire de l'asphyxie carbonique, c'est de dire qu'on se noie dans un bain d'acide carbonique comme on se noierait dans l'eau, si le poumon pouvait se remplir d'eau, comme il s'emplit d'acide carbonique.

Le premier soin à donner est tout d'abord de retirer l'asphyxié de la cuve sans y trouver soi-même la mort. Or, les faits abondent dans lesquels plusieurs personnes successivement descendues au secours d'un malheureux ont été asphyxiées à leur tour. En cette occasion, le mieux est, après avoir fait une profonde respiration, d'assojetter un mouchoir sur la bouche et les narines, de façon à empêcher la respiration, et de se faire attacher le corps par une corde qui aboutisse au dehors. Ainsi attaché et surveillé on peut descendre sans danger. Le malade retiré de la cuve doit être d'abord débarrassé de tout ce qui peut obstruer le libre passage de l'air à travers les narines, la bouche et l'arrière-bouche; il doit être placé sur le côté droit, la tête et la partie supérieure du corps légèrement inclinées en bas pour permettre à l'acide carbonique de s'écouler librement. 5 à 10 minutes doivent suffire à cette première opération. Après ce temps, ces mêmes parties doivent être légèrement élevées. Mais en même temps on doit procéder aux frictions chaudes par tout le corps, réchauffer l'asphyxié s'il se refroidit, et surtout pratiquer de légères pressions alternatives sur la poitrine et le bas-ventre, pour aider au rétablissement de la respiration.

Comme les moments sont précieux, si la respiration tarde à se rétablir, le plus courageux d'entre les assistants ne doit pas tarder à appliquer ses lèvres sur les lèvres et la bouche entrouvertes de l'asphyxié; fermer son nez et insuffler de l'air dans ses poumons. C'est le moyen vraiment héroïque entre tous et qu'il faut renouveler plusieurs fois.

Si la respiration ne se rétablit pas encore, on doit appliquer au creux de l'estomac, un linge trempé dans l'eau bouillante. C'est un moyen qu'on ne doit employer qu'en dernière ressource, à cause des brûlures étendues qu'on peut avoir à déplorer.

Pendant ce temps le médecin est appelé, il renouvelle ou continue toutes les tentatives, emploie même l'électricité, complète le traitement. Mais, ne l'oublions pas, les premiers soins sont d'une importance capitale pour le succès. La vie de l'asphyxié est d'ailleurs le plus souvent entre les mains de celui qui met le plus d'attention et de patience à le soigner. Il n'est point permis de se laisser avant qu'une heure soit écoulée depuis l'accident.

L'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme *Le crédit du Lot*, se réunira conformément à l'art. 25 de la loi du 24 juillet 1867, le Dimanche le 2 novembre prochain, à 10 h. du matin, rue du Lycée, maison de la Poste.

Ordre du jour de l'assemblée: Vérification des déclarations faites par les fondateurs. Nomination des administrateurs, du censeur, et d'un commissaire chargé de faire les vérifications exigées par la loi.

On nous écrit de Douelle:

Les foires de Douelle ont été inaugurées d'une façon très-satisfaisante le 18 octobre courant. On a constaté sur les divers champs de foire, la présence de 57 paires de bœufs, 75 chevaux, ânes ou mulets, environ 350 moutons et un nombre considérable de jeunes porcs qui ont été enlevés en un clin d'œil.

Le marché aux moutons a été particulièrement brillant; il s'est vendu plus de 250 têtes de ces animaux.

La halle aux grains, littéralement bondée de sacs de céréales et de légumes de toute espèce, a aussi présenté une grande animation. Deux heures après l'ouverture, il ne restait plus que 3 ou 4 sacs d'avoine.

Il s'est traité des affaires importantes en bois de chauffage, fagots et bûches.

Les marchands rouenniers, de nouveautés, et autres détaillants ont eu leur journée si bien remplie que l'un d'eux a jugé à propos, après avoir consacré le samedi aux étrangers, d'accorder le lendemain aux habitants du bourg et il s'en est très-bien trouvé.

Somme toute, n'eût été son ainée à Montcuq avec laquelle elle a malencontreusement coincé, d'un côté, et les vendanges si tardives cette année, d'un autre, la jeune foire de Douelle aurait pu rivaliser avec les foires les plus renommées du voisinage.

Espérons que celle du 18 décembre prochain, débarrassée de ces deux obstacles, et présentant un nouvel attrait par les vins de 1879, nous donnera pleinement raison.

Voici les pronostics de Mathieu de la Drôme sur les probabilités du temps pour le mois de novembre:

Froid rigoureux à la pleine lune ayant commencé le 30 octobre et finissant le cinq novembre. Vent violent, pluie ou neige, au dernier quartier de la lune, qui commencera le 7 et finira le 14. Période ayant le même caractère que la précédente à la nouvelle lune qui commencera le 14 et finira le vingt. Vent violent sur l'Océan et la Méditerranée le 16 le 19 et le 20. Neige en France. Froid. Vent du 28 au 30. Froid rigoureux. Glace dans les pays montagneux. Mois excessivement venteux et alternativement humide et froid. Transitions froides et promptes. Hygiène très rigoureuse à observer. Etat sanitaire peu satisfaisant.

Théâtre de Cahors.

M. Jules Morvand, l'intelligent et sympathique impresario du théâtre de Cahors, nous conviait, dimanche dernier, à la représentation de *Séraphine la dévote*, une des plus anciennes comédies de Victorien Sardou, qui fut jouée pour la première fois, en 1868, à Paris, sur la scène du Gymnase-Dramatique.

Bien que nous ne doutions pas de l'intelligence de l'interprétation, l'entreprise était périlleuse pour des artistes, qui pour la plupart, n'ont pas l'expérience des grandes scènes. Le directeur a voulu frapper un grand coup et bien lui en a pris, car la pièce a obtenu un succès pleinement justifié.

M^{me} Colomb s'est incarnée dans le rôle de *Séraphine* avec un rare bonheur. Les éminentes qualités dont elle a fait preuve, surtout dans la scène du quatrième acte, qu'elle joue avec M. Morvand, font pressentir en elle une excellente comédienne, qui ne serait nullement déplacée sur nos meilleures scènes dramatiques.

M. Jules Morvand est plein de naturel et de distinction dans le rôle de *Montignac*, qu'il a interprété avec beaucoup de chaleur et de sentiment.

M. Coder, artiste sérieux et qui fera son chemin, nous en avons la conviction, est un charmant *Planterose*, plein de finesse, de verve et de rondeur, qui rappelle Acharid du Gymnase. Nous ne saurions trop féliciter M. Jules Morvand de cette heureuse acquisition.

M^{me} Manin est une charmante ingénue, qui, dans son rôle d'Yvonne, a déployé une grâce toute particulière. Elle joue la naïveté à ravir, ce qui n'est pas toujours aisé dans ce genre d'emploi, où il y a tant d'écueils à éviter.

Les autres rôles ont été intelligemment compris par le reste de la troupe. Rien n'a été négligé, même dans les plus petits détails de mise en scène; aussi le public, cet impitoyable censeur, s'est-il déclaré satisfait à l'unanimité.

Pressentant que la plupart de ses aimables spectatrices seraient vivement impressionnées par les scènes pathétiques qui se déroulent dans *Séraphine*, la direction a eu l'ingénieuse idée de clore son spectacle par une opérette d'Offenback, *Le mariage aux lanternes*, qui ne date pas d'aujourd'hui, mais qui n'en est pas moins un

œuvre de fraîcheur et de gentillesse. Nos compliments à l'interprétation et surtout au chorino qui chante avec goût, et dont le jeu est plein d'entrain.

La soirée a fini fort gaiement, on a bissé le couplet de la fin, et le public, enchanté, a battu mesure du dernier refrain, des pieds et des mains.

Il nous reste plus qu'à remercier M. Morand de quelques heures d'agrément qu'il nous a fait passer, et à le féliciter d'avoir substitué, pour les représentations du dimanche, les comédies remarquables de l'époque aux drames ennuyeux et rococos. C'est une heureuse innovation.

Le dimanche prochain on jouera *Barbe-Bleue*, cette comédie en trois actes, qui nous a égayé pendant tout un hiver à Paris, au Théâtre des Variétés. Nous faisons des vœux pour que M. Morand soit récompensé, au delà de ses espérances, des efforts qu'il tente pour distraire la pauvre ville de Cahors, qui ne demande pas mieux que de rire et de s'amuser; et comme dit une vieille chanson :

Nous n'avons qu'un temps à vivre;
Amis passons-le gaiement.

Un vieil abonné.
Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN VINICOLE

Aldi (Tarn), 20 octobre.

Nos vendanges se termineront cette semaine; on compte jusqu'à présent sur une récolte moyenne: la qualité sera un peu inférieure à l'année dernière; malgré cela on s'attend toujours à de grand prix, puisqu'on parle déjà de 65 à 80 francs la barrique de 215 à 225 litres au pris à domicile, mais les prix ne sont pas encore bien établis; dans une quinzaine de jours je vous donnerai des renseignements positifs.

Blaye (Gironde), 25 octobre.

Cette semaine nous avons parcouru la plus grande partie des communes de l'arrondissement de Blaye. Nous avons recueilli des renseignements nombreux auprès des propriétaires.

Nous avons entendu partout les mêmes plaintes il y a une disette considérable, beaucoup plus considérable que celle qu'on avait présumée tout d'abord. C'est le cri général. On ne fera pas plus de vin qu'en 1873.

La moyenne du vin rouge récolté sera, cette année, une barrique par journal, c'est-à-dire par 36 ares. Il est difficile d'en faire moins. La qualité sera bonne. Dans beaucoup, nous avons pesé les moults. Ils pèsent environ douze degrés. Ils sont noirs. Malheureusement, le phylloxéra nous envahit chaque jour et menace de détruire tout le vignoble du Blayais, si nous ne nous mettons pas résolument à l'œuvre, nous avons à notre disposition la poudre

Garros, le sulfure de carbone, la poudre Daudrieu les cépages américains. Des propriétaires du Libournais et du Midi ont réussi. Pourquoi ne nous réussissons-nous pas?

Nous avons aussi la submersion. M. Chenu-Lafitte, propriétaire à Bourg, inonde depuis trois ans ses vignobles qui bordent la Dordogne, et il fait chaque année de très belles récoltes. Cette année, surtout, de nombreux visiteurs sont allés admirer sa culture et sa récolte sur pieds. Les vendanges seront terminées dans trois ou quatre jours.

La récolte en vin blanc n'est pas plus considérable que celle du vin rouge. On a acheté sur cep de 40 à 45 fr. la barrique nu.

Bordeaux (Gironde), 26 octobre.

Les affaires ont encore été animées cette semaine; on a continué à payer des prix très en hausse. La situation est en effet des plus difficiles que nous ayons encore vues. Plus ou moins peu d'existences au vignoble, récolte misérable à attendre. C'est dans ces conditions qu'il va falloir vivre durant l'année 1879. Les nouvelles du vignoble s'accordent à dire que les maigres espérances que l'on avait, s'atténuent chaque jour; les déceptions sont nombreuses. Tel qui comptait sur 100 tonneaux s'aperçoit qu'il n'en fera que 60. La déception est générale. Quant aux gélées, le mal qu'elles ont fait ne compte guère, le bois de la vigne et le pédoncule de la grappe étant très mûrs, on n'a pas eu eu à craindre un brusque arrêt de sève; le fruit, en conséquence, n'a que peu souffert. Toutefois le résultat définitif ne sera pas brillant.

DERNIÈRES NOUVELLES

Neuvième arrondissement de Paris
(Faubourg Montmartre.)

MM. Bibal..... 594 voix
Eugène Jolly..... 507 —
Leven..... 413 —
(Il y a ballottage)

A Lyon, M. Garel, socialiste amnistié, a été élu conseiller municipal par 801 voix.

Les candidats du comité central ont été élus dans les trois autres sections contre les radicaux-socialistes.

Paris, 27 octobre.

Le ministre de la guerre vient d'envoyer des instructions au gouverneur de Paris, relativement aux attroupements qu'il pourrait y avoir autour des Chambres.

Le *Pays* dit qu'une interpellation sera faite à la rentrée du Parlement, sur la nomination de M. Gent, comme gouverneur de la Martinique.

Paris, 27 octobre soir.

Il s'en faut que l'ère des combats soit close en Afghanistan. Le détachement préposé à la garde du col du Choutargardan, par où l'armée du général Roberts communiquait jusqu'à présent avec la vallée de Kouroum et avec l'Inde, a couru un danger sérieux. La garnison de Caboul a dû envoyer au secours de ce poste une colonne forte de deux bataillons, d'un escadron et de quelques pièces, sous le général H. Gouth.

Les communications sont rétablies.

Cinq personnes complices du massacre de l'ambassadeur à Caboul ont été mises à mort.

L'inspecteur général des finances décédé hier, se nomme M. Bailly, Paul, commandeur de la Légion d'honneur.

On nous prie d'annoncer que les obsèques auront lieu demain, mercredi, à 10 heures moins un quart. Réunion à l'Hôtel des ambassadeurs.

Le présent avis tient lieu de Lettre de faire part.

Bourse de Paris

Cours du 28 Octobre.

Rente 3 p. %..... 81.90
— 3 p. % amortissable 82.75
— 4 1/2 p. %..... 111.25
— 5 p. %..... 116.90

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 27 oct.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.393 »	3.400 »
Crédit foncier.....	1.045 50	1.031 »
Orléans-Actions.....	1.147 50	1.145 »
Orléans-Obligations.....	380 50	379 »
Suez.....	713 75	707 50
Italien 5 %.....	79 30	79 10

Musée artistique et littéraire.

Sommaire du n° du 18 octobre.

TEXTE : Les Arts dits décoratifs E. Viollet-le-duc. Joseph-Marie Vien (*Suite*), Surmay. Exposition provinciale (Saint-Quentin), A. Genevay. Les leçons d'Anatomie, le Dr A. Rogers. L'exposition du Garde-Meuble, un vieux Parisien. Poésie, Camille Claus. Amusettes, Lord Thogra. Petite Chronique, X.

GRAVURES : Le départ pour la fantasia. Dessin d'Alphonse Montte, d'après le tableau de Henri Regnault. (*Exposition de Marseille*). (Cabinet de M. Léon Fraissinet). (Frise composée par P.-A. Ducerceau. Fac-simile d'une gravure de F. de Poilly. — Le temple de Menephtem (Égypte). Portique. Dessin de Viollet-le-duc; tiré de la *Décoration appliquée aux édifices*. — Pêcheurs de Saint-Jean de Luz. Dessin d'Alphonse Montte, d'après le tableau de Vollon (*Exposition de Marseille*; cabinet de M. Ch. Roux). — Grande salle des Thermes d'Antonin Caracalla (Rome). Dessin de E. Viollet-le-duc; tiré de la *Décoration appliquée aux édifices*. — Cul-de-lampe composé et dessiné par Mary l'abbé. — Leçon d'anatomie du docteur S. Egberts. Fac-simile d'un dessin d'Allebé, d'après le tableau d'Aert Pietersen (1603). — La leçon d'anatomie du docteur Van de Meer, à Delft, par Michel et Pieter Van Mittervel (1760). — Le Docteur Egberts faisant une leçon sur le squelette. Fac-simile d'un dessin de Steenlinck, d'après le tableau de

Thomas de Keiser (1619). — Lettre ornée; O etre tirée d'une série du XVII^e siècle. — L lettre composée et dessinée par Blin. — L, lettre tirée de l'alphabet de Mitelli. — O, lettre tirée d'une série du XVII^e siècle.

Deux ou trois capsules de goudron de Guyot, prises au moment des repas, amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume et le plus opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et guérir la phthisie bien déclarée; dans ce cas, le goudron arrête déjà la décomposition des tubercules, et la nature aidant la guérison est souvent plus rapide qu'on aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2,50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops.

Pour être certain d'avoir les véritables capsules de goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

MÉDECINE.

I. — *Maladies de la Gorge, de la Voix, et de la Bouche*, accidents causés par le mercure et le tabac. — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN, au sel de Berthollet : 2 f. 50, la boîte.

II. *Maladies de l'Estomac et des Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, etc.* — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PATERSON, au bistourh et magnésie. — Pastilles : 2 f. 50 ; — Poudres : 5 fr.

III. — *Appauvrissement du sang, fièvres, maladies nerveuses.* — Le VIN DE BELLINI au quinquina et Colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-nerveux, convient aux Enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès. — La bouteille : 4 fr.

Dépôts à la pharmacie DETHAN, faubourg St-Denis, 90, PARIS et dans les principales pharmacies de France et de l'Étranger.

Récompenses à plusieurs expositions

DEMANDEZ PARTOUT

la

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

QUI A OBTENU UNE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de 1878. Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

Fourgeaud et Lacoste, inventeurs et fabricants à Périgueux.
Dépôts dans les principaux établissements.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

EDGARD COLIFICHET

NOUVELLE.

Le comble du chic — le mot est dans les meilleurs dictionnaires — c'est de se précipiter bruyamment, comme une avalanche irrésistible, dans une loge de théâtre, en pleine représentation, alors que la *prima donna*, roucoulant un délicieux andante, tient les dilettanti sous le charme d'un point d'orgue savamment étudié.

L'effet est infailible : à ce bruit insolite toutes les têtes se redressent, la chaste suspend ses yeux capricieux, les lorgnettes indiscrettes, pointées par des mains féminines, vont à la découverte du météore qui s'annonce si bruyamment... Et le cocodès triomphe!

Ce genre d'exercice est fréquent aux théâtres du Boulevard. Mais en pleine Amérique du Sud, chez les Indiens indépendants, au théâtre royal d'Arauco, une des villes les plus joyeuses de cette « petite France » rêvée par le chevaleresque Orélie 1^{er}, la chose avait lieu de surprendre.

Je lorgnais donc aussi, me promettant bien de siffler le poseur, lorsqu'un cri m'échappa en même temps que la lorgnette : c'était bien lui ! lui, Edgard Colifichet, de Pezenas, le modeste plumitif que j'avais laissé au fin fond d'un bureau de préfecture, se livrant à des exercices de calligraphie, et de bonhomie, croquant son chef de bureau, ou copiant

une minute à vingt-neuf exemplaires, avec l'air béat d'un homme dont le degré intellectuel est tout-à-fait à la hauteur de ces fonctions importantes.

C'était bien lui ! qui m'apparaissait comme un astre de première grandeur, dans la loge de l'*Ulmen*, — gouverneur de la province, — un soir de première représentation.

Ce n'était pas un rêve; c'était bien Colifichet, debout, au bord de la loge, le bras nonchalamment posé sur l'accoudoir velours-grenat, la main pendante, gantée de vrai chevreau gris-perle, émergeant d'une manchette gigantesque; il promène lentement sur la salle un regard protecteur qui, glissant rapide sur le vil populaire, s'arrête caressant et velouté au balcon des premières, où les élégantes araucaniennes se sont donné rendez-vous, ce soir-là.

D'un tour de main gracieux, il enlève son pardessus marron-clair, et découvre un jabot immaculé qui étale sur un gilet d'une blancheur de lys, son bouillonné régence. Il avait, au préalable, ôté son chapeau et rétabli d'un coup d'index exercé les ondes reluisantes de sa coiffure à la Capoul. Cette tête est tout un poème. L'art figural s'est affirmé là et a produit un vrai chef-d'œuvre. Il fallait du front à Colifichet n'en fût-il plus au monde; bomml quatre coups de rasoir et les os frontaux sont complètement à nu; un peu plus encore, à la bonne heure; pour un front — ce signe distinctif du diplomate et de l'homme supérieur — voilà un front phénoménal : il va jusqu'au sommet du crâne. Une seule mèche en forme de triangle est conservée et vient en pointe rejoindre les sourcils;

c'est cette mèche divisée par une raie médiane, que notre héros soigne désormais avec toute l'aptitude dont il est capable pour les choses sérieuses.

Colifichet s'assied enfin; le dos tourné à la scène, — suprême du genre, — et les candélabres appendus à la loge officielle, viennent caresser de leurs reflets lumineux, son profil olympien.

J'étonne dans ma gorge un cri d'étonnement : un petit point rouge se détache à la boutonnière de son habit noir : décoré ! Non, c'est un simple ceillet, placé avec un art plein de sous-entendus.

Mais, vlan ! voilà que le chef d'orchestre indigène s'y trompe pour tout de bon, et croyant à la présence d'un puissant *toqui*, il fait entonner, fortissimo, l'air national araucanien.

Décidément c'est l'apothéose pour Edgard Colifichet... Un long murmure monte jusqu'à ses respectables oreilles que j'avais tant connues... et sous la senteur enivrante de l'encens populaire, sa figure s'épanouit. Il se cambre dans son fauteuil, et fait bon accueil à la gloire...

C'est à mourir de rire, je me tords sur ma banquette; je me fais de bon cœur le chef de claque de cette manifestation, flatteuse en définitive pour moi, puisqu'elle est sensée s'adresser à un compatriote; je me démène tant et si bien, qu'un anglais placé à mes côtés, m'interpelle gravement en ces termes :

— Vous êtes français, Monsieur, je le devine à l'expansion bruyante de vos sentiments.

— J'éprouve en effet, Monsieur, une joie incommensurable, et je l'exprime comme je la ressens.

— Et vous faites bien. Mais avez-vous saisi toutes les nuances de cette ovation fort ennuyeuse, puisqu'elle me prive du plaisir de savourer la 25^e me-

sure du quatrième motif, de cet opéra du cru.

— J'ai compris, Monsieur, qu'il y avait méprise et je m'égaie de la façon dont le personnage de là-haut, prend la chose; avouez qu'on peut s'égayer à moins.

Il y a méprise évidemment, puisque je connais toutes les autorités araucaniennes, et que le quidam qui a envahi la loge officielle m'est parfaitement inconnu; mais, n'y serait-elle point, que je m'expliquais encore ce mouvement de sympathie populaire.

— Vraiment. Il se pourrait que Colifichet excitât ainsi à première vue, par le seul attrait...

— Certainement, et vous allez me comprendre sans peine : Suivant les latitudes, les mœurs et les usages changent, ainsi que les goûts. Chaque race a ses marques distinctives de beauté et les admire dans la perfection la plus complète possible, du type qui lui est propre.

La *Vénus Hottentote*, qui est assurément l'expression la plus parfaite de la beauté chez ce peuple, n'a absolument rien de commun avec la *Vénus de Milo*, qui fait notre admiration.

Jetez en plein empire hottentot une statue réalisant l'idéal de Phidias, et vous provoquerez les mêmes moqueries chez artistes indigènes, que si vous soumettez aux regards des admirateurs de l'antique, le type de la beauté hottentote, soigneusement conservé au muséum du Jardin des Plantes. Et tous ont raison à des points de vue divers.

— Parfaitement, dis-je; du diable si je comprends où il voulait en venir.

(A suivre.)

DE BOIS-VERT.

AVIS

LUNDI 20 OCTOBRE

Commenceront dans les grands Magasins de la Maison

JULES HUC

DE TOULOUSE

L'Exposition générale de toutes les nouveautés d'hiver, et la grande mise en vente de nombreuses occasions à très bas prix.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraichissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions, dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémor-

roïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausée et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épouement, déprissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871: M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipations, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, pa-

ralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit bonne digestif et sommeil rafraichissant aux plus éternés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr. de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26 place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES.

A PARIS

et

CHIRURGIEN-DENTISTE DU LYCÉE DE CAHORS

Sera à Cahors, du 1^{er} au 5 de chaque mois, Boulevard Nord, maison SOULIE.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, sur-fications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

ELIXIR DENTIFRICE LEUCODONTE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE AU QUINQUINA

Pour blanchir les Dents et raffermir les Gencives Ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins

Admis à l'Exposition universelle de 1878.

Ces dentifrices préparées avec un soin minutieux, doivent au choix des substances qui les composent les propriétés hygiéniques que chacun se plaît à leur reconnaître. — La boîte, 1 fr. 50, 3 et 5 franc. — Le flacon, 1 fr. 50, fr. 3 et 5 fr. Dépôt dans les principales Parfumeries.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

POUR PARAITRE EN DÉCEMBRE
LE
CALENDRIER DU LOT
Édition 1880

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.		Pages.	
Académie de Toulouse.....	92	Louveterie.....	92
Adresses des principaux négociants, com- merçants, etc.....	159	Lycée de Cahors.....	92
Archevêchés et évêchés de France.....	34	Maitres de pensions.....	94
Articles principaux du Calendrier.....	2	Mairie de Cahors.....	59
Assistance publique.....	66	Mairie de Figeac.....	62
Association phylotechnique.....	67	Maires de l'arrondissement de Figeac.....	62
Bureaux d'assistance judiciaire.....	140	Mairie de Gourdon.....	64
Bureaux de la Préfecture.....	56	Maires de l'arrondissement de Gourdon.....	65
Calendrier grégorien.....	6	Ministères.....	35
Calendrier républicain (Concordance du).....	50	Musée.....	69
Chemins de fer.....	77	Marche des trains de Cahors à Libos.....	77
Id. de l'Etat.....	78	Navigation du Lot.....	72
Chemins vicinaux.....	70	Notaires de l'arrondissement de Cahors.....	105
Collège cantonal de Figeac.....	53	Notaires de l'arrondissement de Gourdon.....	110
Commissaires de Police.....	57	Payerie du département.....	86
Conseil Général.....	55	Percepteurs.....	87
Conseil d'arrondissement de Cahors.....	57	Petits Carmes.....	55
de Figeac.....	57	Petit Séminaire de Montfaucon.....	55
de Gourdon.....	58	Pompier.....	69
Contributions directes.....	83	Ponts et Chaussées.....	70
Cour d'Agén.....	100	Postes et Télégraphes.....	74
Curés et Desservants du département:		Préfecture du Lot.....	55
de l'arrondissement de Cahors.....	47	Recrutement et réserve.....	92
de Figeac.....	50	Séminaire diocésain de Cahors.....	54
de Gourdon.....	52	Société des Etudes.....	67
Départ et arriv de courriers.....	74	Société agricole et industrielle du Lot.....	67
Députés au Corps Législatif.....	53	Sous-Préfecture de l'arrond. de Cahors.....	57
Données et Contributions indirectes.....	73	Figeac.....	58
République Française.....	55	Gourdon.....	58
Enregistrement et domaines.....	73	Statistique du département du Lot.....	31
État militaire de la 12 ^e division.....	90	Tabacs.....	85
Evêché de Cahors.....	45	Tresor public.....	86
Gendarmerie.....	90	Tribunal de première instance de Cahors.....	105
Gouvernement de l'Eglise.....	55	Figeac.....	105
Hospices.....	66	Gourdon.....	108
Instruction primaire.....	94	Tribunaux de commerce du département.....	101
Instituteurs de l'arrondissement de Cahors.....	94	Voitures publiques.....	79
Figeac.....	96		
Gourdon.....	98		
Inspecteurs de la pharmacie.....	67		
Justices de paix			
de l'arrondissement de Cahors.....	105		
Figeac.....	107		
Gourdon.....	109		

Les ADRESSES des principaux négociants et industriels du département sont reçues jusqu'au 30 Octobre. — Joindre 1 fr. à la demande d'insertion.

Un exemplaire du CALENDRIER est offert gratuitement aux Souscripteurs.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE pour Hommes et pour Enfants

Atelier de fabrication, à Paris, 37, rue Jean-Jacques Rousseau

MAISON DE VENTE A CAHORS, boulevard Sud, au coin de la rue Fénélon.

Vous trouverez chez M. GREIL, à Cahors :

- COSTUMES COMPLETS d'hiver, pour hommes, depuis 14 fr.
- Id. Id. pour enfants, depuis 6 fr.
- SOUTANES en très bon drap, sur mesure, depuis 45 fr.
- PARDESSUS pour hommes, entièrement doublés, depuis 14 fr.
- PARDESSUS pour enfants..... depuis 7 fr.
- DOUILLETES ouatées mérinos, garanties.... depuis 45 fr.

Un joli choix d'Echantillons de très belles Etoffes, de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour le Vêtement sur mesure, qui, sur votre demande, vous seront expédiés directement de Paris, franco.

HABILLEMENTS DE TOUS GENRES ET DE TOUS PRIX
BON MARCHÉ SURPRENANT

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et toujours chez les meilleurs tailleurs de Paris, les Uniformes militaires et civils, les Vêtements ecclésiastiques. — Les livrées.

DOUCEDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCEDE, marchand tailleur.

UN FRANC PAR AN.
Le Moniteur des Valeurs à Lots
52 NUMÉROS
PARRAISANT TOUS LES DIMANCHES
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MEUX RENSEIGNÉ
une causerie financière, par le Baron LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.
On s'abonne à Paris: 47, rue de Londres.
NOTE.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

BULLETIN DES HALLES

FONDÉ EN 1846
JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS
BUREAUX: 29, Rue de Viarmes, 29, — PARIS

Cote officielle et cours commerciaux de Paris; dépêches télégraphiques et correspondances particulières des principaux marchés français et étrangers.

Dépêches chaque jour de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc.; dépêches chaque semaine de Cette, Béziers, Pézenas, etc.

Revue de la semaine chaque samedi.
Farines, Grains, Hules, Pétroles, Alcools, vins, Sucres, Mélasses, Suifs, Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Œufs, Fromages.

TARIF D'ABONNEMENT POUR LA FRANCE :

Edition (A), 7 numéros par semaine.....	36 fr.	20 fr.	11 fr.
— (B), 3 — — — — —	28 —	15 —	8 —
— (C), 2 — — — — —	20 —	11 —	6 —
— (D), 1 — — — — —	12 —	7 —	4 —

Envoi gratis pendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou valeur sur Paris, au Directeur, 29, rue de Viarmes.

20 à 25% de Revenu par An, payables par Mois
SÉCURITÉ ABSOLUE
Résultats des Années 1875, 1876, 1877 et 1878
Brochure explicative: 60 centimes.
S'adresser à la CAISSE DES REPORTS, 77, rue Richelieu, Paris.

Photographie Artistique

C. BONNEMER
PHOTOGRAPHE

Boulevard Sud, ancienne MAISON HONORÉ

Spécialités de Cartes émaillées, Portraits Rembrand, Cartes-album, Portraits dits de famille, Reproductions, Vues, Grandissements, Retouches en noir, au pastel, à l'huile et à l'aquarelle, Groupes et Portraits après décès.

Émaux photographiques faits au feu et garantis inaltérables.

Ateliers ouverts de 8 h. du matin à 6 h. du soir.

A VENDRE

CAFÉ DU CHAMP DE MARS

Situé sur la Place Thiers, en face la caserne. — S'adresser au propriétaire de l'Etablissement. Prix modéré. Toutes facilités pour le paiement.

MERVEILLEUX
12^{fr.} MONTRE AMÉRICAINE

se remontant et se mettant à l'heure sans rien ouvrir, en beau métal nickelé richement décoré or relié, envoyé franco avec garantie sur facture et tarif de Montres et Chaines de tout prix et genre. Adr. mandat ou timb. au dépositaire de France, 6, Tribunal F. r. Clos-St-Paul 4 à Besançon (Doubs)
LE MEME Seul fab. ayant exposé VEND :
Montres à clef ordinaires..... 5 fr.
Montres-Réveil à cylindre..... 18 fr.
Remontoirs tout Argent, à s^m..... 25 fr.
Remontoirs tout OR, à s^m..... 75 fr.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
RÉSERVE LE VÉRITABLE NOM

COPEAUX DE GOUDRON

DU DOCTEUR BRISSAUD (Brevé s. g. d. g.)
La meilleure préparation de Goudron contre RHUMES, BRONCHITES, GRAVELLE
Un copeau de goudron, mis dans une carafe, donne en quelques instants une Eau de Goudron délicieuse, saine et rafraichissante.
La boîte: 1 fr. 50.
ENVOI PROSPECTUS SUR DEMANDE
LIEUTARD & C^o, 88, boulevard Sébastopol, PARIS
Dépôt à Cahors, pharmacie centrale.

A VENDRE

en bloc ou en détail

Un beau Domaine

Situé à Rastassac, commune de Montcabrier, canton de Poy-l'Évêque, composé de Maison de maître et de colon, Hangard, Granges, Ecuries, Remise et Etables. 7 hectares de terre labourables, 10 hectares de Bois, 4 hectares de prés et deux hectares et demi de vignes.

S'adresser à M. Lacour, propriétaire, qui donnera toutes les facilités possible pour les paiements.

PRESSOIR A VENDANGE

SYSTÈME DE J. LESCAZES, ingénieur.

S'adresser pour l'arrondissement de Cahors, à M. Durieu, rue d'Arnis, à Cahors.

Le Pressoir est exposé sur la Place d'Armes.